

DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI L'AFFARI SUCIALI È SANITARI
DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES
DIREZIONE DI L'INSIRIMENTU E DI L'ALLOGHJU
DIRECTION DE L'INSERTION ET DU LOGEMENT

Dirittori (trici) aghjuntu(a) in caricu di l'alloghju
Directeur (trice) adjoint(e) en charge du logement

Cadres d'emplois : **Attachés Territoriaux** ou **Ingénieurs Territoriaux**

Grades:

Attaché / Attaché Principal / Directeur Territorial / Attaché Hors classe

Ou **Ingénieur / Ingénieur Principal / Ingénieur Hors Classe**

Catégorie A– Filières **Administrative** ou **Technique**

I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE

En cohérence avec les orientations de la collectivité et sous l'autorité du (de la) Directeur (trice) en charge de l'insertion et du logement, le (la) Directeur (trice) adjoint(e) participe à l'animation, la coordination et la mise en œuvre opérationnelle de la politique publique de la Collectivité en matière de logement et d'hébergement des personnes défavorisée sur le territoire de son ressort. Il (elle) assure directement le pilotage des services en charge de ces sujets.

En collaboration avec le (la) Directeur (trice) et conformément à la déclinaison des orientations stratégiques, il (elle) participe à la conception et l'organisation des projets ou actions et met en œuvre des solutions dans son champ d'intervention pour améliorer le fonctionnement des services dont il (elle) a la charge et atteindre les objectifs fixés afin de répondre aux besoins identifiés.

En concertation avec le (la) Directeur (trice), il (elle) coordonne les services en charge des politiques du logement, de l'hébergement et de la lutte contre la précarité énergétique et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue l'activité de ces derniers en cohérence avec les orientations préalablement définies et participe aux réunions de direction.

Il (elle) participe à la définition des orientations, au recensement ses besoins, propose et participe à la mise en œuvre des politiques, notamment le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), les Fonds Logement, l'aide à la lutte contre la précarité énergétique et concourt à l'évaluation des dispositifs.

Ses compétences en matière juridique, financière, technique, d'organisation et de méthode, lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en matière d'organisation et de fonctionnement en réponse aux besoins des usagers, du public cible et des territoires.

Le poste est basé à Bastia.

II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES

Manager les politiques sectorielles

Manager et animer les équipes

III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES

Sapè fà / Savoir- faire :

Manager les politiques sectorielles

- Assister le (la) Directeur (trice) dans pilotage de la direction en fonction des objectifs posés, au regard des politiques publiques et rendre compte de son action auprès du Directeur.
- Participer à l'élaboration du projet de Direction à moyen et long terme dans son champ d'intervention en lien avec les orientations et les objectifs établis par le (la) DGA
- Piloter les dossiers stratégiques de la Direction à court, moyen et long terme dans les domaines de compétences qui sont dévolues / sur des projets spécifiques
- Assurer le suivi du système de pilotage et de coordination des activités des services en charge du logement, de l'hébergement et de la lutte contre la précarité énergétique (indicateurs d'activité, objectifs annuels, programme d'actions...),
- Proposer et piloter un programme d'actions de mise en œuvre des politiques publiques ainsi qu'un échéancier adapté au contexte et aux territoires
- Intégrer le projet de la Direction dans une dynamique de conduite du projet d'un service d'intérêt général à la population (public cible)
- Assurer la conformité juridique des actes et des actions en lien avec la Direction de la coordination administrative et financière, le (la) DGA, le (la) DGA délégué(e) et l'adjoint(e) au DGA.

Manager et animer les équipes

- Veiller à la déclinaison cohérente du projet de direction et des pratiques managériales et opérationnelles développées par les équipes
- S'appuyer sur le management opérationnel pour travailler les projets et orienter les bonnes décisions stratégiques au sein des services dont il a la charge
- Assurer l'animation des services en matière de conduite de changement, de conduite de projets et du management des projets transversaux
- Veiller à l'évaluation des actions conduites au sein des services dont il (elle) assure la direction
- Assurer la gestion des ressources humaines des services rattachés à sa direction, et participer au dialogue social
- Encadrer les responsables de services et assurer l'animation et le management au niveau des services dont il (elle) a la charge
- Manager la qualité de service dans une démarche d'amélioration continue
- Conduire et animer les réunions de pilotage avec l'équipe d'encadrement
- Favoriser le dialogue et la concertation avec les agents dans le cadre d'une démarche partagée de projets
- Communiquer et valoriser en interne le projet de Direction en lien avec les projets des services
- Impulser la conduite de changement dans le sens de l'intérêt général et de la qualité du service rendu à la population

Sapè / Savoirs :

Maitrise des fondamentaux du statut de la FPT

Méthodologie et outils du management par objectif, ingénierie de projet

Connaissances générales et techniques sur les domaines de compétences de la Direction

Environnement territorial, enjeux et évolution et cadre réglementaire des politiques publiques

Accompagnement au changement

Compétences affirmées en management

Gestion des processus, repérage de bonnes pratiques, appétence pour l'innovation

Savoir analyser et saisir rapidement les enjeux principaux d'un dossier ou d'une situation, faire émerger les choix possibles en fonction du contexte de la collectivité

Sapè essa / Savoir-être :

Force de proposition auprès du (de la) Directeur (trice) et du (de la) DGA

Autorité, capacité d'écoute et au management de cadres

Sens de la relation à l'élu(e)

Capacité de communication avec les agents de terrain

Capacité à résister au stress et à prendre du recul

IV/ RILAZIONI / RELATIONS

Sous l'autorité hiérarchique du (de la) Directeur (trice), il (elle) seconde et assiste ce dernier dans l'exécution de ses missions et plus particulièrement en matière de

Échanges permanents et directs avec le (la) DGA, le (la) DGA délégué(e), l'adjoint(e) au DGA, le (la) Directeur (trice), les services et agents de la direction

Échanges réguliers avec la Direction de la coordination administrative et fonctionnelle

Échanges ponctuels avec les Directions Générales adjointes

Participation régulière aux réunions de direction

Coopération avec les institutions et les partenaires aux plans national et du territoire.

Représentation de la collectivité auprès d'instances officielles, par délégation.

Communication régulière avec les collaborateurs (directeurs fonctionnels et/ou opérationnels).

V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE

Champ d'intervention à l'échelle régionale et mobilités fréquentes.

Grande disponibilité : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public, rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda des élus, aux imprévus.

VI/ AUTUNUMIA È RISPUNABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ

Autonomie dans la mise en œuvre des orientations et des plans d'action

Force de proposition auprès du DGA, du DGA délégué(e), de l'adjoint(e) au DGA, du Directeur (trice)

Garant(e) de la régularité juridique des actes et décisions pris par l'exécutif.

Garant(e) de la conduite du projet de la collectivité

Garant(e) de la gestion des ressources (financières, humaines et matérielles) au sein de sa direction.

VII/ I FATTORI D'EVULUZIONI / LES FACTEURS D'EVOLUTION

Nouvelle donne institutionnelle et territoriale en Corse.

Raréfaction des ressources.

Multiplication des normes juridiques et techniques.

Évolution et augmentation de la demande sociale et de la participation des usagers.

Demande de modernisation de l'administration.

Individualisation et judiciarisation accrues de la société.

Exigence croissante de rigueur et de transparence sur les actions menées

Logique de partenariats et coopération entre territoires, recherche de synergies dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Redéfinition des modalités de l'action publique : délégation, coproduction

Recomposition des administrations territoriales (mutualisations...).

Essor du management par projets, du travail en réseau et des organisations transverses.

Évolutions des technologies de l'information et de la communication.

Temps du changement permanent et de la complexité croissante.